

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de MAROMME  
Mairie Place Jean Jaurès  
BP 1095  
76153 MAROMME cedex.

### Personne responsable du marché :

Monsieur le MAIRE.

### Objet :

## Copieurs Location et Maintenance 2021

### Lieu d'exécution :

Mairie de MAROMME : Hôtel de Ville et Bâtiments Annexes.

### Mode de passation :

Marché de fournitures et services

PROCEDURE ADAPTEE en application des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4, R2123-5 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018

### Soutenance et négociation :

La Ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

Si la Ville de Maromme décide d'organiser des négociations, celles-ci seront organisées en Mairie ou à distance via visioconférence.

### Mode de dévolution :

Prestation en 1 lot unique.

- Les pièces du marché peuvent être obtenues :
  - Sur le site de la Ville de Maromme [www.maromme.fr](http://www.maromme.fr) (rubrique Mairie/Marchés Publics)
  - Sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>

**Pièces justificatives à produire :**

Le candidat devra fournir un dossier complet contenant les documents ci-dessous énumérés.

NB : Le candidat peut se référer au document unique de marché européen (DUME) ou aux anciens documents DC1, DC2 téléchargeables gratuitement.

Les candidats doivent remettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

**Documents contractuels**

L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé

- Le C.C.A.P. paraphé et signé
- Le C.C.T.P. paraphé et signé

**Documents obligatoires**

- DUME ou
  - Les déclarations et attestations sur l'honneur suivant l'article R.2143-3 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018
  - Attestations URSSAF
  - Attestations fiscales et sociales
- L'Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait K bis
- Le Mémoire Technique
- Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise

**Autre documents**

- Le Règlement de Consultation paraphé et signé
- Un IBAN

**Critères d'attribution :**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse définie en fonction des 2 critères suivants affectés des coefficients de pondération :

- |   |             |
|---|-------------|
| 1 – Prix des prestations                          | <b>50 %</b> |
| 2 – Valeur technique Maintenance et Environnement | <b>50 %</b> |

**Date Limite de Remise des Offres :**

Remise avant le **VENDREDI 09 AVRIL 2021 à 12h**

- **sur le site de l'ADM 76 au format dématérialisé** : <https://marchespublics.adm76.com>  
Copie de sauvegarde conseillée.

**Validité des offres :**

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Date de Réalisation :**

**Le titulaire sera tenu de mettre en service les machines au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

**Renseignements :**

D'ordre administratif et technique : M. Liénard, Responsable du Système d'Information  
Tél. 02 32 82 22 00

Messagerie Electronique : [informatique@ville-maromme.fr](mailto:informatique@ville-maromme.fr)

**Date d'envoi du présent avis : le VENDREDI 05 MARS 2021**